

- Ces offres doivent être lues conjointement avec les Conditions de location. En cas de contradiction, les termes de ces offres prévalent.
- Les conditions énoncées sur cette page ne sont valables que pour les nouvelles réservations effectuées pendant la période promotionnelle indiquée dans les conditions de l'offre ci-dessous.
- Nous nous réservons le droit de prolonger ou de retirer toute offre, à notre seule discrétion.
- Les offres listées peuvent être combinées avec toute autre offre ou remise disponible au moment de la réservation, sauf indication contraire.

Acompte réduit

- Pour les réservations effectuées à partir du 1er janvier 2026 (dont le séjour débute en 2026 et 2027), l'offre suivante de premier paiement réduit s'applique :
- Début du séjour: 2026 et 2027
- Montant de la réservation: Supérieur à 396 €
- Acompte réduit: 99 EUR*
- * ou montant équivalent si facturé dans une autre devise

Si votre réservation est éligible à l'offre « acompte réduit » :

1. Le premier versement (également appelé acompte réduit) est dû immédiatement après la réservation.
2. Le deuxième versement, qui ajouté au premier versement correspond à 25 % du montant de la location, doit nous être versé au plus tard 8 semaines après la réservation.
3. Le troisième versement, correspondant aux 75 % restants du montant de la location, est dû et doit nous parvenir au plus tard 42 jours avant le début de la période de location.
4. Les montants exacts de chaque versement vous seront communiqués avant la réservation et figureront sur le contrat de location.
5. L'offre « acompte réduit » s'applique exclusivement aux réservations effectuées en ligne sur le site internet de NOVASOL ou via l'application mobile NOVASOL, et uniquement pour les paiements effectués par carte bancaire ou via Apple Pay.
6. L'offre ne s'applique pas aux réservations effectuées par l'intermédiaire de tiers / agences de voyages.
7. Veuillez noter que toute remise applicable ne sera pas déduite du montant de l'acompte réduit.
8. Cette offre n'est disponible que pour les réservations d'une valeur supérieure à 396 € (ou équivalent dans la devise locale).

9. Cette offre est soumise à un seuil de réservation minimum : si le premier paiement standard de **25 %** pour un séjour donné est inférieur au montant réduit spécifié pour le premier paiement, alors le premier paiement standard de 25 % s'appliquera à la place.

Défaut de paiement

10. Si le paiement complet n'est pas reçu dans les délais, nous pourrions considérer votre réservation comme annulée par vos soins pour un motif non remboursable. Dans ce cas, vous serez responsable de la différence entre le premier et le deuxième versement, ainsi que de tous frais de réservation et frais d'annulation applicables (tels qu'indiqués dans les Conditions de réservation). Pour éviter toute ambiguïté, toute prime d'assurance éventuellement souscrite sera perdue.